

Préavis N°13-2023

Budget 2024

Préavis du Comité de Direction (CODIR) déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse dans sa séance du 29 novembre 2023.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous présentons, ci-après, le budget pour l'exercice 2024 de notre Association. Il vous est soumis conformément à l'article 14 de nos statuts.

Préambule

L'Association intercommunale Enfance & Jeunesse a pour mission de répondre aux besoins de la scolarité obligatoire et de l'accueil de jour de Rolle et environs, ainsi que de gérer la bibliothèque intercommunale pour les 11 communes associées, à savoir : Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel. Les structures de la Fondation pour les Centres de Vie Infantile de Rolle (CVE) sont subventionnées par les Communes selon la Convention du Réseau AJERE dont elles sont membres. EnJeu et la Fondation CVE de Rolle procèdent de la même manière pour l'établissement du budget.

Le budget en annexe est construit autour de 2 chapitres ; le premier est consacré aux activités scolaires et à la bibliothèque, le second à l'accueil de jour.

Information générale

La masse salariale a été augmentée de 2% pour s'ajuster à l'Indice suisse des Prix à la Consommation (IPC). Le personnel éducatif bénéficie automatiquement de la mise à jour des tables de la Fédération vaudoise des Structures d'Accueil (FSAE), comme prévu par notre règlement du personnel.

Chapitre 1 – Activités scolaires et Bibliothèque

Introduction

Les points essentiels à relever sont les suivants :

- La masse salariale est explicitée sous l'onglet « Information générale » ;
- Une démarche en vue d'optimiser les frais téléphoniques « compte 3182_Téléphone », comme recommandé par la Commission des Finances (COFIN) est initiée.

Le budget en annexe est construit autour de 9 classifications fonctionnelles comprenant des charges et des revenus :

Compte 151 :	Bibliothèque	Compte 512 :	Ecoles primaires
Compte 500 :	Administration des écoles	Compte 513 :	Maupas
Compte 503 :	Patrouilleurs scolaires	Compte 520 :	Ecoles secondaires
Compte 504 :	Immobilier	Compte 521 :	PPLS
Compte 511 :	Cantines scolaires		

Certaines de ces classifications font l'objet de commentaires plus précis, ci-après, pour souligner des points jugés par le Comité de Direction comme significatifs.

Compte 151 – Bibliothèque

Le budget 2024 est en légère augmentation par rapport au budget 2023 en lien avec les remboursements du canton sur les salaires et charges sociales pour la partie scolaire à la suite du changement de personnel (salaire selon années d'expérience).

Rubrique 3185.10 Honoraires consultants :

Une analyse du fonctionnement de la bibliothèque va être menée. Cette étude permettra de mesurer la structure opérationnelle de la bibliothèque et d'envisager les potentiels besoins futurs (en personnel notamment).

Compte 500 – Administration des écoles

Le total du budget 2024 est en augmentation par rapport au budget 2023.

L'augmentation du traitement du personnel s'explique par une croissance des activités et un renforcement des processus de gestion. Pour ce faire, nous prévoyons la création d'un poste au sein du département des finances, du secteur RH ainsi que l'engagement d'un.e responsable technique et sécurité pour les bâtiments sous gestion d'EnJeu.

Personnel administratif - compte 500 et compte 730							
Fonction	Budget 2024			Budget 2023			
	ETP %	Scolaire %	Accueil de Jour %	ETP %	Scolaire %	Accueil de Jour %	
Direction	100	40	60	100	40	60	
Assistante Direction	100	40	60	100	40	60	
RH	310	124	186	240	96	144	
Comptabilité	320	128	192	220	88	132	
Administration & Projet	70	28	42	70	28	42	
Adjointe Scolaire	80	80	0	80	80	0	
Référent Administratif Scolaire yc Devoirs surveillés	40	40	0	40	40	0	
Adjoint Accueil de Jour	100	0	100	90	0	90	
Référente Administrative Accueil de Jour	50	0	50	50	0	50	
Réception	50	20	30	50	20	30	
Administration - liste d'attente et gestion des apprentis	20	0	20	20	0	20	
Informatique	50	20	30	50	20	30	
Apprenti	0			100	40	60	
Responsable Technique	100	40	60				
Total	1 390	560	830	1 210	492	718	

18 employés pour un total de 1390 ETP. Cela n'inclut pas le personnel administratif réparti dans toutes les structures.

Rubrique 3091 Formation :

Comme l'a recommandé la Commission de Gestion (COGEST), une stratégie de formation a été établie en faveur de l'administration d'EnJeu afin de consolider les compétences et connaissances opérationnelles.

Rubrique 3161 Loyer :

Le loyer des Uttins pour 2024 est complet. Pour rappel, nous avons obtenu des gratuités de démarrage en 2023.

Rubrique 3170 Frais de réceptions et manifestations :

En 2024, nous souhaitons organiser un événement réunissant tous les employés de l'association afin de consolider les liens et le sentiment d'appartenance à l'organisation.

Rubrique 3185.10-11 Honoraires :

Une séparation des frais de consultants et de litiges a été faite à la suite d'une demande de la COFIN.

Rubrique 3185.30 Honoraires, santé et sécurité :

L'explication se trouve dans le préavis 02-2023 pour un mandat avec Unisanté concernant les mesures santé et sécurité au travail.

Rubrique 3653 Subvention Sésame :

Le budget n'a pas été revu depuis de nombreuses années. Or, le nombre de jeunes fréquentant le centre n'a cessé d'augmenter. Les prestations en faveur des jeunes sont un succès et le Sésame participe ainsi activement à la mission de notre association sans nécessiter la création de nouvelle structure. Il est de ce fait cohérent d'augmenter notre subvention financière.

Compte 504 – Immobilier

Nous constatons très peu de variations entre les budgets 2024 et 2023.

Un emprunt de CHF 10'000'000.- sera à renouveler en novembre 2024.

		Emprunts au 01.01.2024		Intérêts	Solde au 31.12.2024
Intérêts d'emprunts					
BCV avance à terme fixe 5319.86.55 (2023)		4 000 000.00	2.20%	88 000.00	3 800 000.00
PostFinance 004287 (2024)	11 mois	10 000 000.00	0.60%	55 000.00	10 000 000.00
	décembre		2.20%	18 333.33	
BCV avance à terme fixe 5322.77.07 (2025)		3 000 000.00	0.65%	19 500.00	3 000 000.00
Axa Vie Zurich (2029)		5 000 000.00	0.73%	36 500.00	5 000 000.00
PostFinance 004288 (2030)		4 667 200.00	1.31%	61 140.32	4 000 600.00
BCV avance à terme fixe 5540.87.94 (2031)		3 200 000.00	0.60%	19 200.00	2 800 000.00
BCV avance à terme fixe 5406.41.81 (2032)		2 832 900.00	0.85%	24 079.65	2 499 500.00
Rentes Genevoises (2037)		7 000 000.00	1.38%	96 600.00	6 500 000.00
		39 700 100.00		418 353.30	37 600 100.00

Compte 511 – Cantines scolaires

Le budget 2024 est en légère augmentation par rapport au budget 2023.

Une étude à l'interne a été réalisée suite au bouclage des comptes 2022. Elle a permis de définir des mesures visant à optimiser la fréquentation des cantines, d'adapter le personnel en conséquence et de mieux délimiter le cadre réglementaire à destination des familles. Le budget 2024 tient par ailleurs compte d'une augmentation des salaires des Responsables de cantine ainsi que du personnel auxiliaire en vue de l'IPC.

Compte 512 – Ecoles primaires

Le budget 2024 montre une légère augmentation par rapport au budget 2023.

Rubrique 3011.00 Traitement concierges :

Le traitement des concierges est à considérer dans son ensemble avec le compte 520. Cette ligne de budget a globalement augmenté car nous mettrons en place en 2024 une nouvelle organisation à la suite de la création d'un

secteur lié à la technique et la sécurité des bâtiments sous gestion d'EnJeu. Dès lors, l'équipe sera divisée en deux pôles, l'une pour la part liée au nettoyage, l'autre en lien avec les aspects plus techniques et logistiques. A cela s'ajoute l'amélioration des conditions de travail pour nos travailleurs auxiliaires actuellement payés à l'heure et qui bénéficieront dès lors d'un contrat fixe en 2024.

Rubrique 3123 Consommation d'électricité :

On note une augmentation d'environ 12% sur le poste consommation électricité, ceci conformément aux prévisions actuelles. Les bâtiments primaires ne sont pas soumis au marché libre (à contrario du secondaire, voir commentaire sous compte 520).

Compte 513 – Maupas

Rubrique 3123 Consommation d'électricité :

La consommation d'électricité augmente selon les indications actuelles.

Rubrique 3161 Loyer du bâtiment :

On note une augmentation du loyer du Maupas résultant de l'augmentation de l'IPC. La commune de Rolle est l'intermédiaire entre EnJeu et le propriétaire ; elle refacture à EnJeu le loyer net sans prévoir de marge liée à l'entretien ou aux imprévus.

Compte 520 – Ecoles secondaires

Le budget 2024 montre une légère augmentation par rapport au budget 2023.

Rubrique 3011.00 Traitement concierges :

Traitement concierge : voir commentaire sous compte 512.

Rubrique 3122 Consommation de chauffage :

Le budget 2023 ayant été sous-évalué, les montants ont été revus pour correspondre au plus près de la réalité.

Rubrique 3123 Consommation d'électricité :

La diminution s'explique par la signature avec la Romande Energie d'un contrat pour les gros consommateurs (bâtiments A-B-C). A cela s'ajoute la création d'une communauté d'autoconsommation relative aux panneaux photovoltaïques.

Compte 521 – PPLS (Psychologie, Psychomotricité, Logopédie en milieu Scolaire)

Le canton a revu à la hausse les ETP pour l'ensemble des PPLS du canton en fonction des besoins croissants de sa population scolaire. Les bureaux actuels des PPLS n'étant pas assez spacieux pour accueillir les nouveaux collaborateurs, EnJeu a été amené à mettre à leur disposition de nouveaux espaces à proximité.

Cette nouvelle configuration des prestations PPLS ainsi que l'augmentation des loyers du Maupas liés à l'IPC entraînent une augmentation significative des loyers pour 2024. On notera également une augmentation de l'enveloppe liée à l'achat de mobilier afin de pouvoir aménager ces nouveaux espaces.

Annexe chapitre 1

Budget 2024 Activités scolaires et Bibliothèque.

Chapitre 2 – Accueil de Jour

Introduction

Les points essentiels à relever sont les suivants :

- La capacité d'accueil des Unités d'Accueil Pour les Ecoliers (UAPE) Les Vents d'Anges à Gilly et Le Prieuré à Perroy a augmenté de respectivement 15 et 12 places afin de répondre à la demande croissante des parents (se référer au préavis 06-2023) ;
- L'ouverture d'une crèche de 22 places à Luins est prévue pour août 2024 (se référer au préavis 11-2023) ;
- La participation financière des parents a été évaluée sur la base des 6 premiers mois de l'année 2023 ;
- Le taux de subventionnement de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) reste inchangé, soit 32% des salaires de la direction et des éducateurs, charges sociales incluses ;
- La masse salariale est à consulter sous le point « Information générale » (page 1).

Places d'accueil

Type d'accueil	Genre de structure	Nom de la structure	Lieu	Places		
				Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Préscolaire	Crèches	Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	44	44	44
		La Barcarolle *	Rolle	66	66	66
		La Girolle *	Rolle	44	44	44
		Crèche Luins	Luins	22	-	-
	Jardin d'enfants	Le Cygne	Rolle	15	20	20
	Accueil en Milieu Familial	AMF	Tout le Réseau	204	204	149
	Sous-total préscolaire			395	378	323
Parascolaire	UAPE	Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	12	12	12
		La Barcarolle *	Rolle	36	36	36
		Arc-en-Ciel *	Rolle	48	48	48
		Annexe La Bande'Rolle *		45	45	45
		Le Cygne	Rolle	24	24	24
		La Grande Echelle	Mont-sur-Rolle	36	36	36
		L'Annexe de la Grande Echelle		15	15	15
		La Petite Poste	Dully	36	36	36
		Le Prieuré dès août 2024	Perroy	36 12	36	36
		Les Vents d'Anges dès août 2023	Gilly	36 15	36	36
	Accueil en Milieu Familial	AMF	Tout le Réseau	134	134	114
	Sous-total parascolaire			485	458	438
	Centre socioculturel	Sésame 7-8P	Rolle	18	18	18
Total				898	854	779

* gérées par la Fondation

Le budget en annexe est construit autour de 17 classifications fonctionnelles comprenant des charges et des revenus pour les structures d'**EnJeu** et de la **Fondation pour les CVE de Rolle** :

Structures d'EnJeu

Compte 730 :	Accueil de Jour	Compte 736 :	Jardin d'enfants Le Cygne
Compte 731 :	Accueil en Milieu Familial	Compte 737 :	UAPE La Grande Echelle
Compte 732 :	Crèche de Bellefontaine	Compte 738 :	UAPE Les Vents d'Anges
Compte 733 :	UAPE La Petite Poste	Compte 740 :	Accueil 7-8P Le Sésame
Compte 734 :	UAPE de Bellefontaine	Compte 741 :	Crèche de Luins
Compte 735 :	UAPE Le Cygne	Compte 742 :	UAPE Le Prieuré

Structures de la Fondation pour les CVE de Rolle

Compte 001 :	Crèche La Barcarolle	Compte 004 :	UAPE Arc-en-Ciel
Compte 002 :	Crèche La Girolle	Compte 005 :	UAPE Bande'Rolle
Compte 003 :	UAPE La Barcarolle		

Certaines de ces classifications font l'objet de commentaires plus précis, énumérés ci-après, pour souligner des points jugés par le Comité de Direction comme significatifs.

Structures d'EnJeu

Compte 730 – Accueil de Jour

Pour rappel, le Réseau doit remplir des conditions telles que définies par la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) à l'art. 31 pour être reconnu par la FAJE. Une fois cette reconnaissance acquise, le Réseau bénéficie des subventions de la FAJE. Il est le seul répondant vis-à-vis de celle-ci. Une structure doit obligatoirement être affiliée à un réseau pour obtenir une subvention FAJE. Raison pour laquelle les subventions FAJE sont introduites et présentées sous le compte 730.

Se référer aux explications du « compte 500_Administration des écoles » pour l'augmentation du traitement du personnel, formation, loyer, frais de réceptions et manifestations, honoraires santé et sécurité, honoraires litiges et la téléphonie.

Compte 731 - Accueil en Milieu Familial

Les données sont basées sur 44 Accueillantes en Milieu Familial (AMF), en lien avec l'objectif du secteur de recruter 5 nouvelles AMF.

Rubrique 3011.00 Traitement du personnel des AMF :

La FAJE a décidé de remplacer le financement actuel de 30 centimes par heure d'accueil par un financement en fonction de la masse salariale des accueillantes selon le principe qui prévaut pour l'accueil collectif.

Depuis le 1er janvier 2022, les réseaux touchent 8% de la masse salariale des AMF, avec la demande, en contrepartie, de mettre en pratique des mesures visant à améliorer leurs conditions de travail. Le CODIR a décidé d'octroyer, comme annoncé fin 2022, un 13ème salaire (8.33% en utilisant les 8% de subvention de la FAJE).

Rubrique 3091 Formation :

Recommandé par la COGEST, un plan de formation rythmera l'année 2024. Ces formations permettront de professionnaliser le secteur, de créer des liens entre pairs et de contribuer au sentiment d'appartenance à l'organisation.

Compte 732 – Crèche de Bellefontaine (Mont-sur-Rolle)

Aucun changement n'est à signaler.

Compte 733 – UAPE La Petite Poste (Dully)

Rubrique 3161 Loyer :

Local supplémentaire dès septembre 2023.

Compte 734 – UAPE de Bellefontaine (Mont-sur-Rolle)

Aucun changement n'est à signaler.

Compte 735 – UAPE Le Cygne (Rolle)

Aucun changement n'est à signaler.

Compte 736 – Jardin d'enfants Le Cygne (Rolle)

Aucun changement n'est à signaler.

Compte 737 – UAPE La Grande Echelle (Mont-sur-Rolle)

Une séparation comptable distincte entre l'UAPE de la Grande Echelle incluant l'Annexe à Mont-sur-Rolle et Le Prieuré à Perroy (compte 742) a été faite.

Compte 738 – UAPE Les Vents d'Anges (Gilly)

Dès la rentrée d'août 2023, la capacité d'accueil a augmenté de 15 places dès 15h comme mentionné dans le préavis 06-2023.

Rubrique 3011 Traitement du personnel de direction :

Un complément de 0.1 ETP pour la direction, 0.05 ETP pour la suppléance.

Rubrique 3141 Entretien du bâtiment :

Au même titre que pour les autres structures d'accueil de l'association, une société externe de nettoyage est dès lors mandatée pour le nettoyage des locaux de l'UAPE ainsi que de la cantine. De cette manière, nous harmonisons les pratiques et bénéficions d'un cahier des charges identique. Cette réorganisation favorise également la coordination du service de conciergerie. Ainsi, les concierges peuvent se concentrer sur les tâches en lien avec les locaux scolaires.

Rubrique 4515 Subvention:

Aide au démarrage à recevoir de l'OFAS (.00) et de la FAJE (.11).

Compte 740 – Accueil 7-8P Le Sésame

Rubrique 4331 Frais de gardes:

La facture adressée aux parents est diminuée d'environ 50% pour correspondre pleinement à la prestation qui est davantage orientée vers de la surveillance plutôt que de l'accompagnement pédagogique.

Rubrique 4525 Subvention des communes:

Le fonds de réserve a été soldé en 2023. Cela entraîne alors une participation financière des communes dès 2024.

Compte 741 – Crèche de Luins

Ouverture d'une crèche à Luins prévue pour le mois d'août 2024 pour 22 places comme mentionné dans le préavis 11-2023.

Rubrique 4515 Subvention:

Les aides au démarrage de l'OFAS (.00) et de la FAJE (.11) permettront de créer un fonds de réserve lié à cette structure.

Compte 742 – UAPE Le Prieuré (Perroy)

Dès 2024, L'UAPE sera une entité séparée de la Grande Echelle dans les comptes et sur le plan administratif. Dès la rentrée d'août 2024 et selon la demande, la capacité d'accueil augmentera de 12 places.

Rubrique 4515 Subvention:

L'aide au démarrage est à recevoir de l'OFAS (.00) et de la FAJE (.11).

Structures de la Fondation pour les CVE de Rolle

Compte 001 – Crèche La Barcarolle

Aucun changement n'est à signaler.

Compte 002 – Crèche La Girolle

Aucun changement n'est à signaler.

Compte 003 – UAPE La Barcarolle

Aucun changement n'est à signaler.

Compte 004 – UAPE Arc-en-Ciel

Aucun changement n'est à signaler.

Compte 005 – UAPE Bande'Rolle

Aucun changement n'est à signaler.

Annexe chapitre 2

Budget 2024 Accueil de Jour.

Conclusion

En conclusion, le Comité de Direction d'Enfance & Jeunesse vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 29 novembre 2023, vu le préavis N° 13-2023 Budget 2024 approuvé par le Comité de Direction dans sa séance du 2 octobre 2023.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Décide :

- D'approuver le budget 2024 de l'Association intercommunale de Rolle et environs Enfance & Jeunesse tel que présenté.

Ainsi adopté par le Comité de Direction, dans sa séance du 2 octobre 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Enfance & Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice